

Questions orales

ON DEMANDE DE FAIRE EFFECTUER UNE ÉTUDE PAR UN GROUPE DE TRAVAIL

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, étant donné le tort incroyable que cette perte d'emplois cause aux Canadiens, le ministre ne fera-t-il pas passer l'avenir du pays avant sa satisfaction personnelle, n'admettra-t-il pas que ce rapport est bien fondé—le ministre est le seul à ne pas le reconnaître—et ne fera-t-il pas effectuer cette étude afin de prendre les mesures correctives qui s'imposent et de redonner immédiatement aux Canadiens confiance dans l'avenir, au lieu d'attendre les prochaines élections?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, la question du député prouve que non seulement il n'a pas lu le rapport mais aussi qu'il continue à rêver en couleurs. Je vais reprendre les trois points qu'il a soulevés. La canadienisation a fait d'énormes progrès depuis 1980. La participation canadienne dans l'industrie pétrolière et gazière est plus forte que jamais et, enfin d'ici la prochaine décennie, 50 p. 100 de la propriété et du contrôle de cette industrie passera aux mains du Canada.

Quant à l'autosuffisance, je rappelle au député que le Canada est autosuffisant depuis le mois d'août dernier, soit sept ans avant 1990, date prévue aux termes du Programme énergétique national. Évidemment, la hausse de la consommation entraînera certains problèmes, mais tout le monde admet que la date limite de 1990 pour atteindre l'autosuffisance n'est pas déraisonnable et que nous atteindrons notre but bien avant cela.

En ce qui concerne les taxes, mon collègue doit savoir que la société Total, qui avait vendu son avoir et s'était retirée du Canada, est revenue sur sa décision il y a quelques mois et investit davantage au Canada parce que ses placements ici lui rapportent plus que ceux qu'elle a faits aux États-Unis. Les bénéfices nets des sociétés pétrolières et gazières sont plus élevés au Canada qu'aux États-Unis.

* * *

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

CANADAIR—LA PERFORMANCE DE LA GESTION

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Celui-ci nous a expliqué pourquoi le gouvernement avait acheté Canadair il y a sept ans et il a exposé certains de ses projets d'avenir, mais il n'a pas encore dit pourquoi son gouvernement a si mal géré la société Canadair qu'elle a perdu 1.4 milliard l'an dernier, ce qui est la plus vaste catastrophe commerciale au Canada. Les Canadiens voudraient savoir, étant donné qu'au moins deux groupes d'étude sur Canadair ont été constitués et que le gouvernement a ses propres représentants au sein du conseil d'administration, pourquoi ne savait-il rien de la dégringolade

de Canadair et, s'il était au courant, pourquoi n'a-t-il pas cherché à corriger la situation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, nous avons constitué les groupes d'étude parce que certains membres du conseil d'administration nous ont fait part de leurs inquiétudes. Après avoir reçu les rapports des groupes d'étude, nous avons décidé de prendre en charge l'administration de Canadair afin que la société ait des comptes à rendre au Parlement. Comme le député le sait, la société de la Couronne était auparavant de nature commerciale, sa gestion ne relevait pas directement du gouvernement et on ne pouvait pas empêcher . . .

M. Stevens: Pourquoi pas?

M. Trudeau: Le député demande pourquoi pas. C'est parce que quand nous avons pris en charge Canadair et de Havilland, nous l'avons fait dans l'espoir que nous pourrions les remettre aussitôt que possible entre les mains du secteur privé et, par conséquent . . .

M. Stevens: Le premier ministre était le gérant.

M. Trudeau: Madame le Président, le député de York-Peel posera peut-être une question supplémentaire, mais je ne peux répondre à deux questions à la fois. Je le regrette.

Mlle Carney: Madame le Président, nous faisons des progrès. Le premier ministre vient de nous dire que son gouvernement, au moyen de subventions en espèces ou de garanties de prêts, a engagé le gouvernement . . .

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Posez la question.

Mlle Carney: Je crois que le premier ministre devrait pouvoir entendre ma question. Il vient de nous dire qu'il a engagé les Canadiens . . .

● (1440)

Mme le Président: A l'ordre. J'ai vu le député hocher la tête quand un autre député répétait une réponse. Je lui conseille de poser sa question au lieu de répéter les réponses.

LE FINANCEMENT ET LA GESTION

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, le premier ministre pourrait-il nous dire pourquoi son gouvernement a englouti 2.3 milliards dans Canadair sous forme d'injections de capitaux ou de garanties de prêt qui représentent environ un million par employé, sans se donner la peine, comme il vient de le dire, de gérer cette société.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, il faudrait que le député comprenne de quel genre de société de la Couronne il s'agit.